

La stratégie de la rente assurée

La principale question que l'on puisse se poser à propos de la retraite est vraisemblablement de savoir si on aura assez d'argent. La plupart des gens veulent s'assurer qu'ils disposeront de revenus de placement réguliers qui ne cesseront pas trop tôt. Plusieurs choisissent des instruments de placement conventionnels, comme des obligations, des bons du Trésor et des dépôts à terme, en vue d'obtenir les revenus et le niveau de protection du capital qu'ils désirent. Toutefois, le rendement après impôt de ces options de placement peut ne pas leur donner des revenus qui suffisent à leurs besoins.

Il existe une autre stratégie qui vous procurera un revenu à vie garanti et qui, à votre décès, permettra à vos bénéficiaires de toucher directement le capital que vous avez investi au départ, en évitant les tracas et les coûts habituellement liés au règlement des successions. Une rente assurée préserve la valeur de votre succession, réduit au maximum l'impôt à payer et, le plus important, vous assure d'un flux de revenus réguliers jusqu'à la fin de vos jours.

Accroissez votre revenu à la retraite

Une rente assurée consiste en l'achat de deux contrats : une police d'assurance-vie permanente et une rente viagère prescrite. Vous affectez une partie de votre capital non enregistré à l'achat d'une rente viagère produisant un revenu garanti. Cette stratégie procure habituellement un revenu supérieur à celui tiré de placements conventionnels dans des titres à revenu fixe et vous assure d'un revenu garanti qui ne cessera pas tant que vous ou votre conjoint vivrez. Chaque versement de la rente viagère consiste en une combinaison d'intérêt et de votre capital original, dont seule la portion d'intérêt est imposable. De plus, à votre décès, la rente n'a aucune valeur résiduelle pour votre succession.

Laissez une succession

Pour permettre cela, une partie des versements de la rente sert à payer les primes d'une police d'assurance-vie. À votre décès, les versements de la rente cessent et la prestation de décès de la police d'assurance-vie est versée à vos bénéficiaires pour remplacer le capital que vous avez investi au départ dans la rente. En raison du traitement fiscal avantageux permis par la rente et la police d'assurance-vie, le rendement après impôt procuré par une rente assurée peut être considérablement plus élevé que celui pouvant être obtenu de placements conventionnels portant intérêt.

Un exemple

L'exemple suivant montre les avantages qu'un couple âgé de 60 ans peut obtenir en recourant à une rente assurée plutôt qu'à des CPG conventionnels. Les deux conjoints veulent maximiser leurs revenus actuels tout en aidant à payer les études de leurs trois petits-enfants. Une rente assurée leur permet d'accroître leurs revenus mensuels tout en maintenant la valeur de leur succession.

Dans notre exemple, le couple contracterait une police d'assurance-vie temporaire jusqu'à 100 ans, puis il achèterait une rente viagère de 500 000 \$. Il toucherait chaque mois la différence entre le montant des versements mensuels de la rente et celui des primes mensuelles de l'assurance-vie, tout en maintenant intégralement la valeur de leur succession. Au décès du second conjoint, les versements de la rente cesseront et la prestation de la police d'assurance-vie sera versée aux bénéficiaires sans passer par la succession.



Fonctionnement d'une rente assurée

CPG à 4 %	Revenu mensuel	Rente assurée
500 000 \$	Capital investi	500 000 \$
1 667 \$	Revenu brut	2 431 \$
1 667 \$	Revenu imposable	948 \$
667 \$	Impôt à un taux de 40 %	379 \$
s.o.	Prime d'assurance	446 \$
1 000 \$	Revenu net	1 606 \$

* La première prime ne peut être payée par les versements de la rente.
Exemple pour un couple âgé de 60 ans, non fumeur. Les primes peuvent varier.

Éléments à prendre en compte

Cette stratégie convient à des personnes qui ont entre 60 et 85 ans, qui n'aiment pas le risque, qui sont insatisfaites des faibles taux d'intérêt actuels et qui sont en bonne santé (c.-à-d. admissibles à une police d'assurance-vie).

Une fois qu'une rente est achetée, elle ne peut être annulée – elle durera toute votre vie. Cela peut représenter une contrainte importante, selon votre âge. Cela peut aussi signifier que vous ne devriez pas tout mettre vos avoirs dans la rente au cas où vous en auriez besoin d'une partie pour une raison inattendue. De plus, comme le revenu de la rente est fixe, il n'augmentera pas si les taux d'intérêt augmentent. Toutefois, le revenu accumulé pendant toute la durée de la rente dépasse habituellement celui d'un CPG, même si les taux d'intérêt augmentent.

Résumé

Une rente assurée produit un revenu net à vie garanti qui est habituellement supérieur à celui pouvant être obtenu par d'autres instruments de placement. De plus, la transmission directe du capital aux bénéficiaires désignés permet d'éviter les coûts et les délais habituellement liés au règlement des successions.

Le présent document a été préparé par ScotiaMcLeod, une division de Scotia Capitaux Inc. (SCI), membre du FCPE. Ce document n'est donné qu'à titre d'information générale et ne doit pas être assimilé à des conseils personnels en matière de placement ou de fiscalité. Nous ne sommes pas des conseillers fiscaux et nous vous recommandons de consulter vos conseillers fiscaux avant de prendre quelque mesure que ce soit en fonction des renseignements qui figurent dans le présent document. La présente analyse et l'information, les opinions et les conclusions qu'elle contient sont protégées par le droit d'auteur. Le présent document ne peut être reproduit en totalité ou en partie, ni mentionné de quelque façon que ce soit, et l'information, les opinions et les conclusions qu'il contient ne peuvent être mentionnées, dans chaque cas, sans le consentement exprès préalable de SCI. Le Groupe Banque Scotia fait référence à La Banque de Nouvelle-Écosse et à ses filiales canadiennes.^{MC} Marques de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Tous les produits d'assurance sont vendus par l'entremise des sociétés d'assurance de ScotiaMcLeod Services Financiers* qui sont des filiales spécialisées dans l'assurance de Scotia Capitaux Inc., membre du Groupe Banque Scotia. Lorsqu'ils discutent de produits d'assurance-vie, les conseillers de ScotiaMcLeod agissent en qualité d'assureurs-vie (conseillers en sécurité financière au Québec) de ScotiaMcLeod Services Financiers. * ScotiaMcLeod Services Financiers comprend : ScotiaMcLeod Services Financiers (Ontario) inc., ScotiaMcLeod Services Financiers (Québec) inc. et ScotiaMcLeod Services Financiers inc.

IA-2P-F-10/06



^{MC} Marque de commerce utilisée sous réserve de l'autorisation et du contrôle de La Banque de Nouvelle-Écosse. ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capitaux Inc., membre du FCPE.